



FLASH INFO

Le Comité Social d'Administration (CSA) de repli, s'est tenu le 4 juin 2024, suite au boycott du CSA du 21 mai 2024 par notre organisation syndicale, **l'hommage national de nos collègues tués, lâchement au péage d'Incarville, n'ayant pas eu lieu, nous avons décidé de ne pas siéger.**

A l'ordre du jour, aucune surprise, pour les personnes autour de la table, puisqu'il était question, d'acter la modification de la Charte locale de gestion, de la Structure d'Accompagnement à la Sortie, **alimentée par un projet commun des organisations syndicales (FO et CGT)**. En effet, suite à plusieurs réunions de travail, nous avons pu élaborer, ensemble, une proposition commune, qui a été mise à l'essai sur cette même entité depuis le début du mois mai. Toutefois, pour que celle-ci puisse faire l'objet de modifications par la suite, ce qui risque d'être très fortement le cas, il faut d'abord qu'elle soit validée en tant que tel, pour mettre en place la nouvelle organisation de travail. **C'est alors qu'à l'heure du vote, nous avons naturellement voté, POUR cette proposition commune. La CGT a voté stratégiquement, CONTRE cette proposition commune**, présentant une autre version de la proposition commune, avec quelques modifications, mais n'étant pas à l'ordre du jour. Il n'y avait donc aucune chance, que ce projet soit retenu.

Aussi, en ce qui concerne les problématiques rencontrées à la SAS concernant le comportement inadapté de la population pénale, un groupe de travail sera créé prochainement pour y répondre.

Nous avons aussi interpellé la Direction, concernant le groupe de travail demandé par notre organisation pour la suppression du matin/nuits, dans le but d'améliorer les conditions de travail des personnels. Il se mettra en place très prochainement.

Enfin, concernant la mobilisation des personnels, suite aux événements tragiques, nous avons pu obtenir ensemble des avancées sociales, dans un but d'augmenter la sécurité des personnels, **tout en améliorant nos conditions de travail et nous vous remercions d'avoir été les grands artisans de cette mobilisation en intersyndicale. Nous avons été soudés pendant cette épreuve difficile, et la mobilisation est à peine terminée que nous devons à nouveau faire apparaître nos différences.** Dans une lettre au garde des Sceaux, la CGT écrit « Il est fortement préoccupant de voir combien un acte isolé, aussi dramatique soit-il, déclenche une volonté de surenchère sécuritaire(..) Le respect de la dignité des personnes détenues est un impératif non négociable ». **L'angélisme de ce syndicat n'est pas à la hauteur des enjeux. Désormais, les agents qui partent en extraction apprécieront (ou pas) mais il leur est demandé de faire preuve d'humanisme pour éviter, de se faire tuer au prochain péage.** À bon entendeur, Salut !

Le Bureau Local FO JUSTICE

Le 07 JUIN 2024

